

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION TOUS SENSIBLES A L'AUTISME



Nom de l'association : Association Tous Sensibles à l'Autisme (TSA)

Siège de l'association : La Chapelle 2.0 – Espace de Coworking 15 Rue Sadi Carnot 07100 Annonay

Mail : association.tsa07@gmail.com

Nombre de personnes présentes : 46

Nombres de personnes excusées : 11

Nombre d'adhérents présents : 10 / représentés : 2

ORDRE DU JOUR :

Qu'est-ce que l'autisme ?

L'autisme en chiffres

Les idées reçues de l'autisme

Historique de l'association

Présentation du bureau

Objectifs / Statuts de l'association

Présentation des actions à venir

Mieux vous connaître

Questions diverses

Eléments relatifs à l'AG

Le mardi 16 novembre 2021, les membres de l'association Tous Sensibles à l'Autisme (TSA) sont réunis aux Centres Sociaux des Perrières d'Annonay en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la présidente, datée du 30 septembre 2021.

Les statuts ont préalablement été envoyés aux membres adhérents de l'association TSA le lundi 15 novembre 2021.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre.

L'assemblée générale extraordinaire démarre à 20h15, puis se clôture à 21h45.

L'autisme

Avant d'expliquer ce qu'est l'autisme, Sidonie Segers commence l'AG en rappelant que le 16 novembre est le jour de la tolérance. Puis, nous avons utilisé une vidéo pour imaginer cette partie. Bénédicte Forel a ensuite détaillé les chiffres reliés à l'autisme. Sidonie Segers a pris la suite en décrivant les différentes comorbidités que peut avoir une personne porteuse de trouble du spectre de l'autisme, et en expliquant les idées reçues de l'autisme.

Historique de l'association

Elodie Cheam a ensuite témoigné, puis raconté l'histoire de l'association TSA, qui était nommée association NALIA jusqu'en juillet 2021.

Suite à cette présentation, les 5 membres présents du bureau se sont présentés chacun leur tour.

Statuts de l'association

Bénédicte Forel a poursuivi en expliquant les objectifs de l'association : informer et sensibiliser les professionnels et les élus locaux à l'autisme, accompagner et aider les familles, développer des projets d'action et de formation, animer des ateliers, organiser des événements, créer un réseau d'acteur locaux et un annuaire des professionnels.

Nous avons ensuite réalisé le vote des nouveaux statuts : à l'unanimité, les adhérents votent pour les nouveaux statuts.

Présentation des actions à venir

Philippe Taulègne et Patrick Savides ont présenté les actions à venir.

Mieux vous connaître & Questions diverses

La réunion se poursuit par le témoignage de plusieurs parents, dont certains qui ont appris depuis peu le diagnostic d'autisme de leurs enfants, après de nombreuses années d'errance médicale. D'ailleurs, un médecin généraliste explique ne pas connaître d'outil diagnostic et indique son intérêt pour suivre une formation dans ce domaine. Il lui est indiqué qu'il existe certains outils, et qu'il peut mettre les parents en relation avec un médecin pédiatre, reconnu pour prendre en charge des enfants TSA sur le territoire.

Dans le public, certains participants constatent, après les échanges et la présentation sur l'autisme, que l'on est loin de l'image de l'autiste replié sur lui-même. Il existe autant d'autismes que d'autistes et ils peuvent être tant dans la relation aux autres que dans l'isolement. Il apparaît également que l'autisme n'est pas une maladie mais un handicap.

Par la suite, l'association Planète Autisme rappelle qu'il peut apporter son aide en informant et orientant les familles. La plateforme Répit indique qu'elle peut apporter un soutien pour le répit des parents en proposant des temps d'activité ou de garde.

La future crèche collective du Parc Saint-Exupéry pourrait également être un moyen de garde pour les enfants de 0 à 6 ans (jusqu'à 7 ans en dérogation), notamment grâce au partenariat avec le CAMSP. De son côté, le GOLA souhaiterait lui aussi pouvoir accueillir des enfants TSA dans de bonnes conditions, mais rappelle les contraintes financières inhérentes à la structure pour pouvoir disposer d'éducateurs spécialisés.

Les élus de l'Agglomération et du Conseil départemental invitent notre association à leur faire remonter les besoins et actions pour ainsi se positionner.

Les professionnels libéraux prennent ensuite la parole et précisent ce qu'ils peuvent apporter aux enfants porteurs d'autisme : nutrition, sports adaptés, ergothérapie, art, etc.

Les professionnels de l'Éducation nationale (directrice, enseignante et AESH) rappellent quant à eux la difficulté d'accompagner les enfants TSA en classe ordinaire. Une grande partie des parents concernés indiquent que leurs enfants suivent un enseignement à distance, pour palier l'insuffisance de moyens.

Conclusion

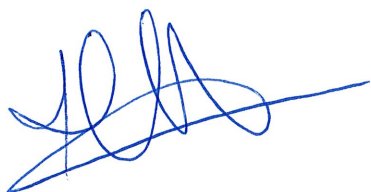
A l'issue de cette assemblée générale extraordinaire, l'évolution de l'association NALIA vers l'association TSA est actée.

Cette rencontre était attendue : elle semble répondre aux besoins du territoire d'Annonay Rhône Agglo. Elle permettra la mise en relation des différents acteurs, et de nouveaux partenaires et adhérents nous ont rejoints.

Présidente : SIDONIE SEGERS

Vice-présidente : BENEDICTE FOREL

Secrétaire : PHILIPPE TAULEGNE

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire adjointe : ELODIE CHEAM

A blue ink signature consisting of two large, vertical, overlapping loops.

Trésorière : DANIELLE DEMENUS

Trésorier adjoint : PATRICK SAVIDES